

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 10 décembre 2018

Sous la présidence de : Madame Marie-Paule LEHMANN

- Etaient présents : Madame Marie-Paule LEHMANN, président de séance
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents
- Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Vincent DEBES ayant donné pouvoir à Madame Cécile DELATTRE
- Excusé(s) : Madame Françoise BUFFET, Madame Martine JUNG
- Absent(s) : Madame Alfonsa ALFANO, Monsieur Eric ELKOUBY, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Nicolas MATT
- Rapporteur : Monsieur Etienne BURGER

N° CP/2018/448 - 04025 - Emploi
Proposition de mise à disposition d'agents du Département
auprès de l'Agence Territoriale d'Ingénierie publique (ATIP) à
compter du 1er janvier 2019

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide de la mise à disposition auprès de l'Agence territoriale d'ingénierie publique (ATIP) d'agents du Département, pour une dernière période de 3 ans à compter du 1er janvier 2019 ;
- approuve les termes du projet de convention collective de mise à disposition de ces agents auprès de l'ATIP, joint en annexe à la présente délibération ;
- autorise son président à signer la convention.

Non participation au vote : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Frédéric BIERRY
Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20181210-lmc1122403-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/12/18